

RELEVÉ DE DÉCISIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012 PAYS D'OUEST LIMOUSIN

Jeudi 11 avril 2013 - 17 heures
Salle polyvalente de Champsac

Présents (54+3 pouvoirs) :

M. BAUDRIER Guy, Conseiller général ; M. BEAU François, Les Salles Lavauguyon ; Mme BEIGE Laurence, Association « Pouce Travail » à Saint Junien ; Mme BELLEGARDE Muriel, Expert comptable du Pays ; Mme BERCHENY Alice, Dournazac ; M. BLOND Alain, Président CC Vallée de la Gorre ; Mme BONNET Emmanuelle, Pays d'Ouest Limousin ; M. BORDAS Jean-François, St Brice sur Vienne ; M. BRIAT Philippe, Séréilhac ; M. BRUNET Louis, Président CC Pays de la Météorite ; Mme CAMPION Anne-Marie, Socioprofessionnel de Flavignac ; M. CHAMINADE Fabrice, Pays d'Ouest Limousin ; M. CHAMINADE Gérard, Lavignac ; M. CHAUGIER Jean, Commissaire aux comptes du Pays d'Ouest Limousin ; M. CHINN Jérôme, Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne ; M. COINDEAU Lucien, Association « Saint Junien Environnement » ; M. DELAUTRETTE Stéphane, Les Cars - Président du Pays d'Ouest Limousin ; M. DEPLAS Guy, Cussac ; M. DESBORDES Robert, Journac ; M. DESCUBES Bruno, Association « Unipro des Feuillardiens » ; M. DOMINGUES Norbert, Chef d'entreprise à Les Cars ; Melle DUMAS Isabelle, Pays d'Ouest Limousin ; M. DUROUX Patrick, CC Val de Vienne ; M. FAGES Michel, Conseiller général ; M. FAURIAC Jean-Pierre, Dournazac ; M. FILLEUL Jean-Louis, Association « Pierre de Lune » à Rochechouart ; Melle FONCHY Céline, Pays d'Ouest Limousin ; M. GABETTE Luc, Président CC des Feuillardiens ; M. GEROUARD Christophe, Oradour sur Vayres ; M. GOURSAUD Pierre, CMA 87 ; M. GRANDON Pierre, Champsac ; M. JEANNOT Marc, Chef d'entreprise à Bussière Galant ; M. LAGARDE Vincent, Dournazac ; M. LAMBERT Christophe, Pays d'Ouest Limousin ; M. LEONARD René, GDF Sud ouest 87 ; Mme NORMAND Dominique, Vice-Présidente du Pnr Périgord-Limousin ; M. PARVERIE Fabien, SIVU « Les Hauts de Tardoire » ; M. PASSERIEUX Alain, Flavignac ; M. PAULIAT Claude, Conseiller général ; M. PEYRONNET Jean-Claude, Sénateur / Conseiller général ; M. RATIER Joël, Saint Martin de Jussac / Président CC Vienne-Glane ; Mme RATINAUD Anne-Marie, Sainte Marie de Vaux ; M. RATINAUD Guy, Oradour sur Vayres ; M. RATINAUD Michel, Saint Mathieu ; M. RAYMONDAUD, Conseiller général ; M. RECHIGNAC Raoul, Maisonnais sur Tardoire ; Mme REJASSE Jocelyne, Vayres ; M. ROBY Maxime, Association Interconsulaire Haute-Vienne ; Mme VERPLANCHE Michèle, Gorre ; M. VILLEJOURBERT Patrice, ODHAC 87 ; M. VIVANT Thierry, Paysagiste à Flavignac ; M. VOISIN Gilles, Champagnac la Rivière ; M. VOUZELLAUD Raymond, Chéronnac ; M. WHITE Hervé, Président Conseil de développement du Pays.

▪ Pouvoirs (3)

M. SOULARD Michel, Beynac donne pouvoir à M. DELAUTRETTE Stéphane, Président du Pays d'Ouest Limousin ;
M. MERIGAUD Dominique, Saint Priest sous Aix donne pouvoir M. DUROUX Patrick ;
M. ALLARD Pierre, Saint Junien donne pouvoir M. COINDEAU Lucien ;
M. BOISSERIE Daniel, Député donne pouvoir à M. DELAUTRETTE Stéphane, Président du Pays d'Ouest Limousin ;
M. CHIROL Christian, Pageas donne pouvoir à M. DELAUTRETTE Stéphane, Président du Pays d'Ouest Limousin ;

Conformément à l'article 5.3 des statuts de l'Association du Pays d'Ouest Limousin, « chaque membre de l'Assemblée ne peut disposer de plus d'un pouvoir ».

Excusés (46) :

M. ALLARD Pierre, Saint Junien ; M. BARRIERE Jean-Luc, PACT Haute-Vienne ; M. BAYLE Michel, Haute-Vienne Tourisme ; Mme BETHOULE Valérie, Quincaillière à Flavignac ; M. BLOND Alain, Saint Laurent sur Gorre / Président CC Vallée de la Gorre ; M. BOISSERIE Daniel, Député ; M. BREZAUDY Alain, Châlus ; Mme BRIEND Marie-Claude, Saint Junien ; M. BURIN Geoffroy, Paysagiste à Saint Junien ; Mme CANNETON Stéphanie, Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne ; Mme CHABROL Claude, SYDED ; M. Marius CHEVALLIER, Association « Déclic » à Aix sur Vienne ; M. CHIROL Christian, Pageas ; M. DECONCHAS Jacques, Restaurateur à Oradour sur Vayres ; M. DELHOUME Albert, Sainte Marie de Vaux ; M. DESOUHANT Gérard, Pays de la Charente Limousine ; M. DUPUY Vincent, Association « Entre l'Herbe et le vent » à Maisonnais sur Tardoire ; Mme EVEILLARD-ELSKY Catherine, Architecte à Saint Yrieix sous Aix ; M. FAUCHER Daniel, Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne ; Mme FOSKETT Laurence, DIRECCTE du Limousin ; Mme GODINOT Capucine, Association « Terres de Liens » ; M. GRANET Jean-Pierre, Chaillac sur Vienne ; M. GREBAUX Bertrand, Saint Mathieu ; M. HUGUENOT Raymond, Pensol ; M. KOMAR Bruno, chef d'entreprise à Champagnac la Rivière ; M. LAURENDEAU Michel, Saint Martin le Vieux ; Mme LO RE Séverine, Conseil régional du Limousin ; M. LUCHON Christian, OT intercommunal de la Vallée de la Gorre ; M. MAGADOUX, Boulanger à Aix sur Vienne ; Mme MALLEMANCHE Martine, Chef d'entreprise à Châlus ; Mme MANGIN-PAYEN Anne, STAP Haute-Vienne ; M. MERIGAUD Dominique, Saint Priest sous Aix ; M. MOREAU Frédéric, Bussière Galant ; Mme MOULENES Marie, Pays Périgord vert ; M. PINEAU Jean-Yves, Collectif Ville Campagne ; Mme PRADIER Claudine, Flavignac ; M. RIBETTE François, Restaurateur à Oradour sur Glane ; M. ROCHER Jean-Claude, OT de Saint Junien ; M. SALOMON Jean, Sous-Préfet de Bellac en charge de l'arrondissement de Rochechouart ; M. SAPIN Patrick, ADIL de la Haute-Vienne ; M. SERVAUD Patrick, Conseiller général ; M. SOTTE Jean-Pierre, Beynac ; M. SOULARD Michel, Beynac ; Mme SOURY Luigia, Saint Martin de Jussac ; Mme TUYERAS Sylvie, Saint Brice sur Vienne ; M. VIAU Jean-Yves, CILSO.

Le 11 avril 2013 à dix-sept heures, l'Assemblée Générale du Pays d'Ouest Limousin, régulièrement convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la salle polyvalente de Champsac, sous la présidence de Stéphane DELAUTRETTE, Président.

En préambule, le Président remercie la municipalité de Champsac pour la mise à disposition gracieuse de la salle des fêtes pour la tenue de cette Assemblée Générale. Il indique que la réunion de l'Assemblée Générale annuelle est l'occasion de présenter le bilan d'activités de l'association et les orientations pour l'année à venir.

1°) Année 2012 : rapport moral

Le Président présente son rapport moral.

Il conclut son intervention en remerciant l'ensemble des financeurs du Pays : Europe, Etat, Région, Département, Communautés de communes. Il adresse également ses remerciements aux nombreux élus et socioprofessionnels qui s'impliquent dans la vie de l'association, et à l'équipe technique du Pays.

2°) Rapport d'activités du Conseil de développement

Hervé WHITE, Président du Conseil de développement du Pays, intervient en ce début de séance car il doit s'absenter, pris par d'autres obligations. Il s'en excuse.

Il indique que le Conseil de développement du Pays prépare deux actions :

- la délocalisation de ses réunions : il s'agit de demander à des industriels de nous faire découvrir leur outil. Une visite de l'usine de papier de Saillat-sur-Vienne est prévue en premier ;
- le rétablissement de la consigne de bouteilles en verre à la fois pour des questions écologiques et pour des questions d'image. Il précise que cette action pourrait être conduite avec le Pays de Saint Yrieix-Sud Haute-Vienne, en partenariat avec le SYDED (Syndicat Départemental pour l'Elimination des Déchets ménagers et assimilés) de la Haute-Vienne.

3°) Année 2012 : rapport d'activités et bilan financier

Rapport d'activités 2012

Le Président mentionne que l'année 2012 a été marquée par l'inscription dans la durée de la politique d'accueil du Pays. Il ajoute qu'elle a permis de poursuivre un travail de terrain sur l'organisation de l'offre de soins de premier recours et de poser les bases d'une stratégie territoriale sur cette question. Il indique qu'elle a également correspondu à une montée en puissance du dispositif de la Démarche Collective Territorialisée (DCT) de deuxième génération.

A l'échelle de la Châtaigneraie Limousine, Il fait état de l'ouverture de plusieurs chantiers en matière de tourisme, notamment la communication et l'adaptation des produits à une clientèle « familles ». Il met l'accent sur l'expérimentation relative à l'accessibilité qui a bien mobilisé les acteurs locaux. Enfin, il note un renforcement de la sélectivité et des conditions de financement du programme Leader, face notamment au rythme de consommation des crédits.

Il détaille ensuite le rapport d'activités pour l'année 2012 suivant 5 champs :

- fonctionnement interne du Pays ;
- Convention territoriale du Pays ;
- actions du Pays par thématique ;
- actions de la Châtaigneraie Limousine ;
- révision de la stratégie du territoire Pays.

En conclusion, il mentionne que l'activité du Pays d'Ouest Limousin a encore été fournie cette année avec la mise en œuvre d'un nouveau dispositif d'aides en faveur de l'habitat ancien privé et le redémarrage d'un travail sur l'accès aux soins de premier recours. Il souligne qu'au cours de l'année 2012, le Pays s'est aussi mobilisé pour une montée en puissance de sa DCT et des actions liées à sa politique d'accueil. A l'échelle de la Châtaigneraie Limousine, il indique qu'il a travaillé au resserrement

du programme Leader sur son cœur de stratégie et à la conduite d'une démarche territoriale de tourisme et de loisirs adaptés. Enfin, il insiste sur le démarrage d'un travail primordial pour l'avenir : la révision de la stratégie de territoire.

A l'issue de cette présentation et en l'absence de remarques, le Président soumet à l'Assemblée générale le rapport d'activités pour l'année 2012.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée Générale du Pays approuve le rapport d'activités 2012.

Bilan financier 2012

Le Président remercie Muriel BELLEGARDE, comptable, pour sa présence. Il donne ensuite lecture du bilan financier suivant :

	2012
Le total des recettes s'élève à	372 520,21 €
Le total des dépenses s'élève à	395 476,50 €
Résultat	- 22 956,29 €

Il effectue une présentation des comptes de résultat et du bilan de l'association.

Il souligne que le Pays est toujours en attente des crédits de l'Etat pour la mise en œuvre de sa DCT de deuxième génération, pour un montant de 30 942,42 €. Il observe que sans cela, la clôture des comptes 2012 aurait été excédentaire.

Face à cette situation, Joël RATIER propose d'adopter une motion relative au retard de notification des crédits de l'Etat et de la transmettre au Préfet.

Le Président soumet alors la motion suivante :

« Le Pays d'Ouest Limousin a choisi de s'engager résolument aux côtés de ses entreprises commerciales, artisanales et de services.

De novembre 2006 à novembre 2009, il a mis en place une opération collective de modernisation du commerce, de l'artisanat et des services, intitulée « Démarche Collective Territorialisée (DCT) », en partenariat avec l'Etat, la Région Limousin et le Département de la Haute-Vienne. Cette opération était destinée à accompagner techniquement et financièrement des entreprises dans leurs projets d'investissements. Elle a rencontré un vif succès avec près de 930 000 € de subventions publiques versées au profit du tissu économique local.

Le Pays s'est donc investi dans une nouvelle opération collective, dite « DCT de seconde génération », à compter de décembre 2010, avec les mêmes partenaires, à savoir l'Etat, la Région et le Département. Pour sa part, l'Etat s'était engagé sur le principe d'un financement, au travers des crédits FISAC, pour une période de deux ans.

Presque deux ans et demi après le démarrage de cette opération, le financement de l'Etat fait toujours défaut alors que la Région et le Département ont tenu leurs engagements et ont même souhaité poursuivre par une année supplémentaire.

Ainsi, la clôture des comptes de l'exercice 2012 de l'association du Pays fait ressortir un déficit de 22 956,29 €. En effet, un total de 30 942,42 € de subventions FISAC n'a pas pu être comptabilisé en produits à recevoir pour l'animation, la communication et la réalisation d'un schéma des tournées commerciales alimentaires.

Cette situation est donc particulièrement préjudiciable pour le Pays.

Elle l'est également pour les entreprises.

Là-encore, les entreprises bénéficiaires de l'opération ont pour la plupart réalisé leurs investissements. Elles sont dans l'attente du versement de l'aide FISAC qui représente un montant engagé de 56 445,27 € (25 dossiers) et de 83 292,19 € (37 dossiers), respectivement pour la première et la deuxième années de l'opération. Pour nombre d'entre elles, l'absence de cette aide pèse fortement sur leur trésorerie voire les met en difficulté dans le contexte économique actuel.

Cette situation n'est plus supportable pour le Pays et pour les entreprises. Les membres de l'Assemblée Générale du Pays d'Ouest Limousin interpellent l'Etat sur la gravité de la situation. Ils réclament la notification sans délais des crédits FISAC pour la DCT de seconde génération du Pays (première et deuxième années). »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée Générale du Pays adopte cette motion.

Jean CHAUGIER, commissaire aux comptes titulaire, fait part de son rapport général.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice ».

Suite à la lecture du rapport financier, du rapport général du commissaire aux comptes et à l'intervention du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée Générale du Pays :

- constate que :
 - * le montant des réserves s'élève au 31/12/2012 à 193 783,07 € ;
 - * le montant du report à nouveau est nul au 31/12/2012 ;
 - * l'exercice comptable clos au 31/12/2012 dégage une perte de 22 956,29 € ;
- approuve les comptes annuels 2012 de l'association ;
- affecte le résultat de -22 956,29 € en report à nouveau ;
- donne quitus aux administrateurs pour leur gestion.

4°) Année 2013 : perspectives d'orientations et budget prévisionnel

Perspectives d'orientations 2013

Le Président indique que le Pays d'Ouest Limousin poursuivra son accompagnement des porteurs de projet ainsi que l'animation et la gestion des outils qui s'y rattachent : Convention territoriale 2011-2013, Démarche Collective Territorialisée (DCT), PIG (Programme d'Intérêt Général) Habitat, opération de valorisation du patrimoine bâti, programme Leader Châtaigneraie Limousine. De plus, il note que 2013 sera une année charnière pour préparer le nouveau projet de territoire de l'Ouest Limousin.

Les perspectives d'actions sont ensuite présentées de manière plus détaillée.

Budget prévisionnel 2013

Le Président présente le budget 2013 de l'Association du Pays d'Ouest Limousin qui se compose de deux parties :

- le budget de fonctionnement proprement dit du Pays ;
- le budget des actions engagées sous maîtrise d'ouvrage du Pays ou de la Fédération Châtaigneraie Limousine.

Le budget global prévisionnel du Pays d'Ouest Limousin s'élève à 467 174 € pour l'année 2013 contre 443 480 € en 2012.

Le Président souligne que l'Association du Pays n'aurait pas la capacité d'absorber une éventuelle perte de recettes de 80 000 € (subvention départementale).

Il rappelle les modalités de cotisations des Communautés de communes puis présente leur montant pour l'année 2013.

	Cotisations 2013
CC du Val de Vienne	31 586,52 €
CC des Monts de Châlus	11 823,69 €
CC des Feuillardiers	11 814,28 €
CC du Pays de la Météorite	10 716,78 €
CC de la Vallée de la Gorre	8 182,84 €
CC Vienne-Glane	52 175,89 €
TOTAL	126 300,00 €

Concernant les cotisations professionnelles (adhérents socio-économiques), il indique qu'au 31 décembre 2012, l'Association du Pays comptait 33 adhésions représentant un montant de 615 €.

Le Président rappelle qu'en vertu de l'article 3 des statuts de l'association du Pays, est membre actif et à ce titre, a droit de vote à l'Assemblée Générale « toute personne morale ou individuelle, qui fera acte d'adhésion en acquittant annuellement une cotisation fixée chaque année par l'Assemblée Générale ». Il souligne ainsi l'obligation statutaire d'acquitter leur cotisation pour les représentants du collège des acteurs économiques, sociaux, culturels et associatifs au Conseil d'Administration du Pays.

Il propose de maintenir les mêmes modalités de calcul des cotisations professionnelles ainsi que leur montant :

- cotisation individuelle et association : 15 €
- cotisations entreprises :

0 salarié	15 €
1 à 10 salariés	20 €
11 à 50 salariés	30 €
51 à 100 salariés	40 €
101 à 500 salariés	50 €

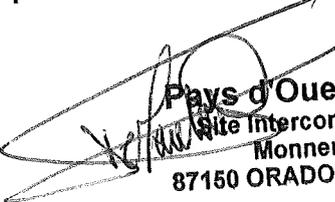
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'Assemblée Générale du Pays adopte le budget prévisionnel ainsi que le montant des cotisations au Pays pour l'année 2013.

5°) Questions diverses

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 19h15.

A La Monnerie, le 1^{er} juin 2014

Le Président du Pays d'Ouest Limousin,
Stéphane DELAUTRETTE


Pays d'Ouest Limousin
Site Intercommunal de La
Monnerie - BP 5
87150 ORADOUR-sur-VAYRES